



Ici on sème  
ça porte fruit  
École Saint René

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016  
19 h 15  
Cafétéria

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 20.

M. Godin, président sortant, souhaite la bienvenue aux parents présents. Il informe l'assemblée qu'il y aura trois postes de deux ans et un poste démissionnaire (mandat d'un an) à combler.

2. Présences

Les présences sont prises à l'entrée.

3. Mot de bienvenue de la directrice

- Présentation

-Mme Denis fait la présentation des membres du CÉ de l'an dernier. Elle informe les parents qu'il y aura l'élection de trois nouveaux membres (mandat de deux ans) et un poste de un an.

- Rapport annuel 2015-2016

-Malgré les moyens de pression, le climat est demeuré serein.

-Les cibles du ministère : taux de réussite en 2015-2016

-Le portrait de l'établissement : Augmentation de la clientèle

-Environnement sain et sécuritaire

-Beaucoup de services pour les élèves HDA, belle équipe.

4. Mot du président

M. Godin souligne qu'il y a un plus grand nombre de parents présents à l'assemblée cette année.

5. Désignation d'un (e) président (e) d'assemblée

Madame Karine Betty se propose comme présidente d'assemblée.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée

Madame Boisvert se propose comme secrétaire d'assemblée.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Karine Betty fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Godin d'adopter l'ordre du jour  
Secondé par Julie Bélanger

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le  
23 septembre 2015

Commentaire de madame Diane Laberge: Le plan d'action pour le redressement  
des résultats en mathématique et en français a porté ses fruits.

Il est proposé par Diane Laberge d'adopter le procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ, du comité de parents et  
de l'organisme de participation des parents

Mme Denis explique les rôles, fonctions et composition du conseil  
d'établissement. Elle explique également ce en quoi consiste l'OPP.

Le comité de parent de la commission scolaire est composé de deux membres du  
conseil d'établissement.

10. Période de questions

Aucune question

11. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école  
Saint-René

- 11.1 Nomination du président d'élection

Mme Denis est nommée présidente d'élection.

- 11.2 Nomination du secrétaire d'élection

Mme Julie Bélanger se propose.

- 11.3 Critères à privilégier pour élire les parents au CÉ

Pour être membre du CÉ, les parents doivent avoir un enfant à l'école  
et être disponibles une fois par mois.

Ils doivent vouloir travailler pour tous les enfants de l'école, pas  
seulement leurs enfants.

Ils doivent également avoir le goût de s'impliquer.

#### 11.4 Procédures d'élection

Par proposition d'une autre personne OÙ la personne se propose elle-même

Ensuite, fermeture de la période de mise en candidature. Par la suite, chaque candidat se présentera.

Étant donné que deux types de mandats seront en élection, Mme Denis propose que, dans un premier temps, nous procédions à l'élection pour les mandats de 2 ans. Après les résultats de cette élection, nous procéderons à l'élection pour le mandat d'un an.

#### 11.5 Élection des parents au CÉ

##### 11.5.1 Mise en candidature

Mandats de 2 ans :

Julie Cadieux se propose  
Martin Vincent propose Frédéric Godin.  
Clivens Chaperon se propose  
Karine Beattie se propose  
Geneviève Pizar propose Dominic Gauthier.  
Jessica Boisvert se propose  
Annie Cuerrier se propose  
Caroline Tardif se propose  
Diane Laberge se propose  
Frédéric Godin se propose  
La période de mise en candidature est fermée.

Tous les candidats accepte la mise en candidature à l'exception de M. Gauthier qui refuse.

Les candidats se présentent.

##### 11.5.2 Vote et nomination

Mandats de 2 ans :

Mme Julie Cadieux est élue et M. Frédéric Godin est réélu.  
Mme Caroline Tardif et M. Clivens Chaperon sont ex aequo.

Les parents doivent donc voter entre Mme Tardif et M. Chaperon pour le troisième mandat.

Mme Caroline Tardif est élue.

Mandat d'un an :

M. Clivens Chaperon est élu.

La première réunion du CÉ se tiendra le mardi 27 septembre 2016 à 19h15 au salon du personnel de l'école Saint-René.

- 11.6 Élection d'un ou d'une représentant(e) au comité des parents et de son substitut parmi les parents élus

11.6.1 Mise en candidature

Mme Caroline Tardif se propose comme représentante et Mme Julie Cadieux, comme substitut.

11.6.2 Vote et nomination

Mme Caroline Tardif et Mme Julie Cadieux sont élues par acclamation.

12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

Mme Diane Laberge propose la création d'un OPP. L'assemblée appuie la formation de l'OPP à l'unanimité.

Mesdames Caroline Tardif, Diane Laberge, Mélanie L'Heureux, Geneviève Pizar, Mélanie Demeule, Annie Cuerrier et Karine Beattie composent l'OPP.

Mme Nancy Boyer participera à la première rencontre de l'OPP et servira de lien entre la direction et les parents.

Mme Denis met l'emphase sur le fait que l'OPP doit avoir un lien avec le CÉ, en terme de transmission de l'information, en particulier au niveau des budgets.

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h55.



Frédéric Godin  
Président



Diane Denis  
Directrice